

Questions orales

rejetteraient la faute sur l'Accord de libre-échange, même si celui-ci n'avait rien à voir avec la décision prise. D'ailleurs, M. MacLaren a déclaré lundi: «Le plus petit malheur sera attribué à l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis.»

* * *

LES SERVICES DE GARDE D'ENFANTS

DEMANDE DE MESURES LÉGISLATIVES

Mme Mary Clancy (Halifax): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social et a trait à la crise des services de garde d'enfants au Canada.

Six mois se sont écoulés depuis l'appel aux urnes et l'affaire est urgente. Pourquoi n'y a-t-il dans le discours du Trône aucun engagement à légiférer sur les services de garde et le ministre déposera-t-il une nouvelle loi sur les services de garde d'enfants demain?

L'hon. Perrin Beatty (ministre de la Santé nationale et du Bien-être): Monsieur le Président, dans le discours du Trône, le gouvernement a fort bien précisé qu'il appuyait le principe des services de garde d'enfants. Je présume que la députée pourra être excusée de son ignorance, car elle n'était pas ici et elle ne pouvait savoir que c'est à cause du Sénat libéral que nous n'avons pas encore de loi sur les services de garde d'enfants.

Des voix: Oh, oh!

M. Beatty: Nous aurions cette loi si le Sénat n'avait pas été, comme un de mes collègues me le souligne, un Sénat triple L: libéral, lymphatique et lourdaud.

Des voix: Oh, oh!

M. Boudria: Ce n'est pas parlementaire. Rétractez-vous!

DEMANDE D'INTERVENTION

Mme Mary Clancy (Halifax): Monsieur le Président, il y a une crise dans les services de garde d'enfants au Canada et le ministre essaie de s'en laver les mains. La stratégie adoptée par le gouvernement est un échec sur presque tous les plans.

Le ministre peut-il nous donner l'assurance qu'il déposera un projet de loi qui tiendra compte des préoccupations très légitimes des parents et des besoins des enfants? Le fera-t-il immédiatement?

L'hon. Perrin Beatty (ministre de la Santé nationale et du Bien-être): Monsieur le Président, comme la députée devrait le savoir, des éléments de la stratégie en matière de garde d'enfants sont déjà en place et contribuent déjà à aider les Canadiens.

Deuxièmement, la députée devrait savoir aussi que ce sont ses collègues de la Chambre des communes et du Sénat qui sont responsables de l'absence de loi aujourd'hui.

* * *

LA SÉCURITÉ AÉRIENNE

DEMANDE DE REMPLACEMENT DU MINISTRE

M. Iain Angus (Thunder Bay—Atikokan): Monsieur le Président, ma question s'adresse au très honorable premier ministre. Les Canadiens, notamment ceux de chez moi, à Thunder Bay et Dryden, en Ontario, savent qu'il y a une grande différence entre les préoccupations théoriques sur la sécurité aérienne et l'atroce réalité d'une tragédie aérienne.

Jusqu'ici, le gouvernement n'a rien fait pour résorber la crise de la sécurité aérienne, si ce n'est modifier les relations hiérarchiques dans les services chargés des enquêtes.

Le premier ministre assumera-t-il ses responsabilités en ce qui concerne la politique globale du gouvernement et s'emploiera-t-il à faire renaître la confiance du public en remplaçant le ministre des Transports par quelqu'un qui est prêt à se charger du ministère et de cette question, et à redonner confiance au public?

[Français]

L'hon. Benoît Bouchard (ministre des Transports): Monsieur le Président, je pense qu'on va sauver du temps au départ si je le dis dans les deux langues officielles: Je n'ai absolument pas l'intention de démissionner.

[Traduction]

Je n'ai aucunement l'intention de démissionner.

Des voix: Bravo!

[Français]

M. Bouchard (Roberval): Monsieur le Président, je pense que nous sommes ici à la Chambre pour traiter des questions de façon substantielle. Si mon collègue a des questions à poser sur la sécurité aérienne, cela va me faire plaisir de lui répondre. D'autant plus qu'il est reconnu à travers le monde que le Canada a l'un des meilleurs systèmes de sécurité aérienne au monde.

Nous avons, l'an dernier, procédé à au-delà de cinq millions six cent mille activités avec un minimum d'accidents. Je considère, monsieur le Président, que le système de trafic aérien au Canada fonctionne bien, nous avons une excellente collaboration.

Encore une fois, j'espère, parce que mon collègue se réfère à l'accident, au terrible accident de Dryden, qu'il n'essaiera pas de faire de la politique avec la sécurité aérienne.